

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 16 octobre 2023

Université Côte d'Azur et le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower signent une convention-cadre de coopération

Université Côte d'Azur et le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower (PNSD) ont signé ce lundi 16 octobre une convention cadre de partenariat permettant de renforcer la synergie et la coopération entre les deux établissements. Cette convention s'inscrit également dans l'évolution statutaire du PNSD Rosella Hightower qui deviendra, au 1^{er} janvier 2024, un établissement-composante d'Université Côte d'Azur.

Cette convention signée le 16 octobre sur le campus Valrose permet de renforcer la coopération entre les deux établissements que ce soit de manière institutionnelle, pédagogique, scientifique ou artistique au service des étudiants et des personnels.

Les missions du PNSD s'inscrivent dans la stratégie d'Université Côte d'Azur qu'elle contribue à définir. Les dispositions juridiques prévoient et organisent une forme de représentativité réciproque entre les deux organismes. C'est ainsi qu'Université Côte d'Azur est représentée en tant que membre de droit au Conseil d'Administration du PNSD où elle dispose d'un siège avec voix délibérative et le PNSD est représenté au cœur de la Gouvernance d'Université Côte d'Azur puisqu'elle est membre de son Conseil d'administration et du Comité de Pilotage de l'Établissement.

Une coopération en matière de formation et de recherche dans la thématique Art

Université Côte d'Azur souhaite poursuivre le soutien et le développement de son Collège des Écoles d'Art. Elle souhaite notamment encourager les formations, la recherche, les projets et événements autour de la thématique Art en associant activement le PNSD, à l'animation et à la politique proposée par le Collège des Écoles d'Art autour des interactions « Arts et Créations ».

Le PNSD, spécialiste reconnu dans le domaine de l'enseignement chorégraphique, voit sa coopération et sa collaboration également renforcées avec les Écoles Universitaires de recherche d'Université Côte d'Azur en lien direct ou indirect avec les Arts de la scène. La coopération se développera dans le domaine de la pédagogie et de la recherche par le développement de formations et d'actions qui permettent de répondre aux problématiques du PNSD notamment dans le domaine de la santé des danseurs et de la musique.

Ensemble, en matière de formations universitaires, Université Côte d'Azur et le PNSD affirment leurs volontés de travailler à la délivrance de diplômes communs. Les étudiants qui suivent ces formations sont inscrits à Université Côte d'Azur et au sein de l'association.

Une reconnaissance du statut de sportifs de haut niveau pour les danseurs

Université Côte d'Azur s'engage par ailleurs à œuvrer à la reconnaissance du statut de sportifs de haut niveau, en matière universitaire, aux danseurs du PNSD accueillis dans les formations du cycle supérieur d'Université Côte d'Azur.

Des actions de mobilité et une vie universitaire enrichie

Les étudiants du cycle supérieur et personnels du PNSD peuvent bénéficier des programmes de mobilité internationale pilotés par Université Côte d'Azur avec ses partenaires internationaux.

Université Côte d'Azur et le PNSD s'engagent dans une démarche de coordination pouvant amener à une mutualisation des services et de leurs actions. Les étudiants universitaires de du PNSD bénéficient de tous les Services proposés par le centre de Santé d'Université Côte d'Azur mais également par la Direction de la vie universitaire et la Direction de la Culture d'Université Côte d'Azur.

Une politique culturelle intensifiée

La coordination de la politique culturelle d'Université Côte d'Azur développée par la Direction de la Culture va s'appuyer sur cette coopération pour mettre en œuvre un projet culturel et artistique en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Dans ce cadre, le PNSD s'attachera à développer avec UniCARTS des initiatives avec les grands acteurs dans le domaine de la danse.

« Nous sommes très heureux de l'impulsion qui est donnée grâce à cette convention à la collaboration qui unit Université Côte d'Azur au Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower. Déjà présent dans notre collège des écoles d'arts, le PNSD est un acteur incontournable du territoire dans le domaine des arts et de la création et de nombreux projets en lien avec nos composantes de formation et de recherche vont pouvoir ainsi être renforcés. L'intégration à partir du 1^{er} janvier du PNSD Rosella Hightower comme établissement-composante d'Université Côte d'Azur représente une étape importante de franchie dans la stabilisation de notre établissement en vue de son passage en Grand Etablissement, à horizon de la fin de l'année universitaire 2023-2024. »

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

A propos d'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur a été créée en janvier 2020 avec un statut d'Université expérimentale. Elle est lauréate du label national majeur d'initiative d'excellence "IDEX" qui la positionne parmi les 9 universités françaises "IDEX" intensives en recherche et à fort rayonnement international. Structurée en composantes internes novatrices dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

A propos du PNSD Rosella Hightower

Le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower à Cannes-Mougins s'inscrit dans le réseau des pôles d'enseignement supérieur habilités par le Ministère de la Culture et des grandes écoles de danse au niveau international.

L'école, fondée en 1961, propose à des élèves de plus de 15 nationalités, à partir de 11 ans, un enseignement pluridisciplinaire basé sur une double culture classique/contemporaine.

Le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower délivre le Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) de danseur en formation traditionnelle, par la voie de l'apprentissage ou la Validation des Acquis de l'Expérience et le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de danse, ainsi qu'un éventail d'activités liées à la danse (formations continues, stages, classes enfants...). Son équipe pédagogique est composée de professeurs renommés et qualifiés.

Contacts presse

- Université Côte d'Azur | Delphine Sanfilippo — Direction Communication et Marque | 07 86 84 98 13 – com.presse@univ-cotedazur.fr
- PNSD Rosella Hightower – Sarah Balazuc – Responsable communication-production 06 20 59 54 06 – sarah.balazuc@pnsd.fr